

DOCUMENTS POUR LA PREPARATION DE L'EXAMEN DE STAGE OFFICINAL 2018-2019

Mis à jour le 15/10/2018 par G. Dollo

A) EPREUVES ECRITES

I- EPREUVE DE POSOLOGIES ET CONSTANTES BIOLOGIQUES

I.1- DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Cette épreuve (**durée 15 minutes - note sur 20**) porte sur :

- 6 valeurs biologiques usuelles rencontrées chez l'adulte, choisies parmi une liste limitative (cf paragraphe I.2.1.)
- 8 posologies « adulte » choisies parmi une liste limitative (cf paragraphe I.2.2.)
- 6 posologies « enfant » choisies parmi une liste limitative (cf paragraphe I.2.3.)

Chaque réponse est notée sur 1 :

Bonne réponse : 1 Absence de réponse : 0 Réponse fausse : -1

Une note inférieure à 7 est éliminatoire

I.2- LISTES LIMITATIVES

I.2.1- VALEURS BIOLOGIQUES USUELLES HUMAINES

→ Cf guide de stage de pratique professionnelle en officine 6^{ème} année 25^{ème} édition 2018, p 428-431 (téléchargeable à partir du site du collège des pharmaciens conseillers et maîtres de stage : cpcms.fr/documentation ou à partir du site de la faculté de pharmacie de Rennes / Formation / Stages/ 6^{ème} année/ Préparation à l'examen de stage)

I.2.2- POSOLOGIES: DOSES USUELLES ET MAXIMALES POUR ADULTE

→ Cf guide de stage de pratique professionnelle en officine 6^{ème} année, p 419-422

I.2.3- POSOLOGIES : DOSES USUELLES POUR ENFANTS

→ Cf guide de stage de pratique professionnelle en officine 6^{ème} année, p 423-425

II- EPREUVE D'INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES

II.1- DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Cette épreuve (**durée 20 min - note sur 20**) porte sur 10 interactions provenant de la dernière édition du thésaurus des interactions médicamenteuses de l'ANSM. Pour chaque interaction médicamenteuse, le candidat doit

- préciser sa nature (à prendre en compte, précaution d'emploi, association déconseillée, ou contre indication) et la conduite à suivre
- définir le risque et indiquer, chaque fois que cela est possible, le ou les mécanismes.

Chaque réponse est notée sur 2 :

Nature de l'interaction et conduite à tenir: 1

Définition du risque et mécanisme de l'interaction : 1

Absence de réponse à chaque item précédent : 0

Non détection d'une contre-indication : -2

Indication à tort d'une contre-indication : -1

Une note inférieure à 7 est éliminatoire

II.2- LISTE LIMITATIVE

La liste limitative des interactions médicamenteuses concerne les classes thérapeutiques suivantes (cf. thésaurus des interactions médicamenteuses de l'ANSM – dernière version à jour) :

Analgésiques; Antiagrégants plaquettaires; Antiangoreux; Antiarythmiques;

Antiasthmatiques; Antibactériens; Anticoagulants; Anticonvulsivants;

Antidépresseurs

Antidiabétiques (antidiabétiques oraux et insulines); Antifongiques;

Antihistaminiques H1; Antihypertenseurs; Antiinflammatoires (AINS ,

Corticoïdes) ; Antimigraineux; Antiparkinsoniens; Antipsychotiques ;

Antisécroires (Antihistaminiques H2, inhibiteurs de la pompe à protons);

Antiviraux ; Antituberculeux; Antispasmodiques; Anxiolytiques;

Immunodépresseurs ; Médicaments de l'insuffisance cardiaque; Topiques gastro intestinaux

B) EPREUVES PRATIQUES

I- EPREUVE DE RECONNAISSANCE

Vous devez apporter une blouse propre et une cuillère de pesée. Tous les autres matériels sont fournis

I.1- DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Durée 10 minutes – note sur 20

Reconnaissance de 10 produits (dont 3 plantes) choisis parmi les listes limitatives ci-dessous (paragraphe I.2.1 et I.2.2.). Le candidat a à sa disposition de l'eau, un verre à pied, un agitateur en verre pour les produits liquides et solides ainsi que des allumettes et un verre de montre pour les produits solides.

Le candidat doit cocher sur la feuille réponse la case **OUI** si le produit dans le flacon (ou dans la boîte) correspond au nom qui figure sur la feuille réponse et cocher la case **NON** dans le cas contraire.

Chaque réponse est notée sur 2 :

Bonne réponse : 2 Absence de réponse : 0 Réponse fautive : -2

Il n'y a pas de note éliminatoire à cette épreuve

I.2- LISTES LIMITATIVES D'IDENTIFICATIONS

I.2.1- PRODUITS CHIMIQUES ET GALENIQUES

Acétone	Acide acétique
Acide citrique	Acide lactique
Alcool éthylique	Alcool dénaturé
Alcool camphré	Alun de potassium
Amidon de blé	Ammoniaque
Benzoate de sodium	Bicarbonate de sodium
Blanc de baleine	Borate de sodium
Carbonate de calcium	Chlorure de magnésium

Chlorure de sodium
Eau distillée
Eau aromatisée de rose
Ether éthylique
Glycérol
Gomme adragante
Huile d'olive
Huile de ricin
Iodure de potassium
Lanoline = graisse de laine
Oxyde de zinc
Sirop de tolu
Sulfate de cuivre
Sulfate de zinc
Vaseline

Citrate de sodium
Eau aromatisée de fleur d'oranger
Eau de javel
Glucose
Gomme arabique
Huile d'amandes douces
Huile de vaseline
Iode
Lactose
Menthol
Sirop simple
Soufre sublimé
Sulfate de sodium
Talc

1.2.2- DROGUES VEGETALES

Anis vert (fruits)	Matricaire (capitules)
Aubépine (sommités fleuries)	Mauve (fleurs)
Badiane de Chine (fruits)	Mélicite (feuilles)
Bardane (racines)	Menthe poivrée (feuilles)
Boldo (feuilles)	Millepertuis (sommités fleuries)
Bourdaïne (écorces)	Oranger amer (écorces fruit)
Bouillon Blanc (fleurs)	Pensée (fleurs)
Camomille romaine (capitules)	Psyllium (graines)
Cannelle de Ceylan (écorces)	Reine des prés (sommités)
Eucalyptus (feuilles)	Romarin (feuilles)
Fenouil (fruits)	Séné (folioles et follicules)
Fumeterre (plante)	Souci (capitules et fleurs)
Gingko (feuilles)	Tilleul (bractées)
Hamamélis (feuilles)	Valériane (racines)
Harpagophyton (racines)	Verveine odorante (feuilles)
Lavande (sommités)	Vigne rouge (feuilles)

II- EPREUVE DE PREPARATION GALENIQUE

II.1- DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Durée 1h30 – note sur 20

Une préparation galénique (magistrale ou officinale) à réaliser qui figure sur la liste limitative ci-dessous (paragraphe II.2); tous les documents sont autorisés (pharmacopée, ouvrages de galénique, ouvrages de préparatoire, tares, substances vénéneuses,...) ; il vous appartient d'apporter tout ce que vous jugerez utile car rien ne vous sera fourni le jour de l'examen.

Les matériels (balances, mortiers, pilons, béciers, plaques chauffantes,...) ainsi que les matières premières et articles de conditionnement nécessaires à la réalisation de la préparation sont fournis.

Vous remettrez votre préparation ainsi qu'une fiche de préparation complétée, sans oublier l'inscription au registre des préparations.

Vous êtes notés sur la propreté, la qualité de la préparation remise et de son étiquetage (cf règles d'étiquetage sur le site de l'ANSM) ainsi que sur le respect de la traçabilité (remplissage correct de la fiche de fabrication et du registre des préparations)

Il n'y a pas de note éliminatoire à cette épreuve

II.2- LISTE LIMITATIVE DES PREPARATIONS A CONNAITRE

Préparations du formulaire national (préparations officinales)

Alcool iodé à 1%

Cérat cosmétique

Crème oléocalcaire

Gélules de bicarbonate de sodium à 0,5g

Liniment calcaire

Pâte à l'oxyde de zinc

Pâte zincique à l'eau

Pommade à l'acide salicylique à 30%

Pommade à l'oxyde de zinc

Pommade camphrée à 10%

Pommade cupro-zincique

Potion gommeuse

Préparations magistrales

Collodion salicylé (acide salicylique 4g, acide lactique 4g, collodion élastique 15g)

Gélules d'érythromycine à 100mg (érythromycine base 100mg, silice colloïdale 2mg, lactose qsp 1 gélule n°1)

Pommade kératolytique (acide salicylique 6 g, résorcine 6 g, lanovaseline 20g)

Pommade à l'urée (urée 5g, lanovaseline 100g)

Ethanol à 70 pour cent v/v

Sirop de prednisone (prednisone 50mg, éthanol à 90% v/v 10ml, benzoate de sodium 100mg, sirop simple qsp 100ml)

Solution iodo-iodurée à 2% (iode 2g, iodure de potassium 4g, eau purifiée qsp 100ml)

Suppositoires d'aspirine à 50mg (aspirine 50mg, whitepsol qsp 1 suppositoire de 2g)

C) EPREUVE ORALE

Durée 20min de préparation + 20-3 min d'épreuve – note sur 40

Une note < 20/40 est éliminatoire

Le candidat présentera un rapport d'activité professionnelle, comportant un commentaire de 50 ordonnances, choisies pendant le stage et représentatives de la fréquence de prescription des médicaments les plus importants. Les ordonnances mono ou bi-lignes doivent être limitées. Le candidat devra commenter deux ordonnances :

1) Une **ordonnance choisie dans le rapport d'activité professionnelle**, le candidat dispose de ses documents et d'une durée de préparation de 20 minutes.

2) Une **ordonnance proposée par le jury** et commentée par le candidat en direct, sans préparation et sans documents.

Chaque candidat est interrogé par deux membres du jury: un enseignant-chercheur de la faculté de pharmacie et un pharmacien officinal. Après concertation, une seule note sur 40 est attribuée.

Les candidats sont évalués sur leurs **connaissances pharmacologiques** (ex : mécanismes d'action, interactions médicamenteuses,...), **biologiques** (ex : suivi thérapeutique, constantes biologiques à surveiller,...), **réglementaires** (ex : recevabilité de l'ordonnance, prescription et dispensation de substances vénéneuses, médicaments à prescription restreinte,...) et leur **aptitude à conseiller le patient** (schéma de prise, oublis de prise, automédication de la personne âgée,...)

D) ADMISSION

Pour être admis à l'examen de stage, le candidat doit avoir obtenu une moyenne de 10/20 au total des épreuves (soit 60/120), sans note éliminatoire.

Les candidats ajournés à la 1ère session, avec la moyenne générale, devront repasser toutes les épreuves pour lesquelles ils ont eu une note éliminatoire.

Les candidats ajournés à la 1ère session, sans la moyenne générale, devront repasser toutes les épreuves pour lesquelles ils ont obtenu une note < 10/20.

ANNEXE : sujet juin 2018

EPREUVE : INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES

DUREE : 20 minutes (20 points)

Chaque interaction médicamenteuse est notée sur 2.

Pour chaque interaction, vous devez :

- a) Préciser sa nature (à prendre en compte, précaution d'emploi, association déconseillée ou contre-indication) et la conduite à suivre (1 point)
- b) Définir le risque et indiquer, chaque fois que cela est possible, le ou les mécanismes (1 point)

Rappel MCC : Absence de réponse : 0
Non détection d'une contre-indication : -2
Indication à tort d'une contre-indication : -1

- 1) acénocoumarol et ibuprofène
- 2) captopril et chlorure de potassium
- 3) théophylline et énoxacine
- 4) imipramine et clonidine
- 5) itraconazole et buspirone
- 6) isoniazide et carbamazépine
- 7) gentamicine et polymyxine B
- 8) amiodarone et phénytoïne
- 9) clarithromycine et dihydroergotamine
- 10) diclofénac et lithium

EPREUVE : POSOLOGIES ET VALEURS BIOLOGIQUES

DUREE : 15 minutes (20 points)

NOM ET PRENOM:

SIGNATURE :

N° DE COPIE :

N° DE COPIE :

I - VALEURS BIOLOGIQUES USUELLES CHEZ L'ADULTE

Plasma : chlorure (mmol/L)	
Plasma : ammonium ($\mu\text{mol/L}$)	
Sérum : créatine kinase (femme) (UI/L)	
Sérum : triglycérides (mmole/L)	
Sang : leucocytes (G/L)	
Sérum : cholestérol total (mmol/L)	

II- DOSES USUELLES OU MAXIMALES ADULTES

	Pour 1 dose	Pour 24h
amoxicilline (dose usuelle VO)		
carbamazépine (dose max VO)		
diazépam (dose max VO)		
codéine (dose usuelle VO)		
furosémide (dose max VO)		
ibuprofène (dose max VO)		
paracétamol (dose max VO)		
tramadol (dose usuelle VO)		

III- DOSES USUELLES POUR ENFANT A REPARTIR SUR 24H

céfuroxime (VO)	1 à 30 mois	
cétirizine (VO)	> 6ans	
lopéramide (VO)	24 à 30 mois	
paracétamol (VO)	1 à 30 mois	
prednisolone (VO)	30 mois à 15 ans	
valproate de sodium (VO)	1 à 12 mois	

